

TRANSPORTS SCOLAIRES 2022-2023 PAS D'AUGMENTATION DES TARIFS

Les inscriptions aux transports scolaires ont débuté ce lundi 30 mai. Chaque jour au Pays du Mont-Blanc, plus de 2 700 enfants utilisent ce service, pour certains dès leur entrée à la maternelle.

Un service qui reçoit un fort soutien financier des collectivités

Le transport d'un élève jusqu'à son établissement scolaire coûte de 1 200 € à 1 500 € par an. La participation demandée aux familles s'élève en moyenne à 10 %, la somme restante est financée selon les trajets par la Région, la CC Pays du Mont-Blanc, la CC Vallée de Chamonix Mont-Blanc ou les communes.

Pour permettre au plus grand nombre d'utiliser le service, les élus ont décidé pour la 5^e année consécutive de ne pas augmenter le tarif facturé aux familles.

Le système de prix préférentiel pour les inscriptions réalisées avant le 19 juillet et sur internet est maintenu.



	TARIF
Pour toutes les inscriptions réalisées avant le 19 juillet 2022 inclus	122 euros / enfant pour une inscription sur internet via ccpcb.fr 125 euros / enfant pour une inscription avec le formulaire papier
Pour toutes les inscriptions réalisées à partir du 20 juillet 2022	160 euros / enfant pour une inscription sur internet via ccpcb.fr 163 euros / enfant pour une inscription avec le formulaire papier

NOUVEAU : Inscription en ligne possible pour les usagers du train

Pour cette rentrée 2022, les élèves usagers du train peuvent désormais s'inscrire en ligne comme les utilisateurs du bus. L'inscription par courrier ou directement à la Communauté de Communes est toujours possible. Pour accompagner les usagers dans les démarches d'inscription, le service transport de la CCPMB est disponible sur appel téléphonique ou au siège de la collectivité, aux horaires habituels (lundi au jeudi 9h-12h/13h30-17h00 et vendredi 9h-12h).

Quel que soit le mode d'inscription, les familles doivent avoir repéré l'arrêt de bus de montée de l'enfant et fournir une photo de l'enfant.